

VILLE DU BLANC-MESNIL
ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 4 JUILLET À 18H45
SALLE JOSEPH MIRGON
(Annexe à la convocation du 28 juin 2019)

1. Politique de lutte contre l'Habitat indigne : Instauration du permis de louer sur la commune du Blanc-Mesnil.
2. Attribution d'une subvention à l'association nationale « Collectif plus sans ascenseurs ».
3. Attribution d'une participation au capital de la dette en prêt locatif aidé (PLA) à Seine-Saint-Denis Habitat dans le cadre de l'opération Pierre Sénard.
4. Octroi d'une garantie à première demande aux créanciers de l'Agence France Locale pour l'année 2019.
5. Demande de subvention au titre de la dotation politique de la ville (DPV) – Année 2019.
6. Demande de subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement public local (DSIL) – Année 2019.
7. Allongement de 10 ans de 5 lignes de prêt de la Caisse des Dépôts et Consignation au bénéfice d'EFIDIS.
8. Allongement de 10 ans d'une ligne de prêt de la Caisse des Dépôts et Consignation au bénéfice d'OSICA.
9. Allongement de 10 ans de 2 lignes de prêt de la Caisse des Dépôts et Consignation au bénéfice de BATIGERE.
10. Allongement de 10 ans de 2 lignes de prêt de la Caisse des Dépôts et Consignation au bénéfice de TOIT ET JOIE.
11. Allongement de 10 ans d'une ligne de prêt de la Caisse des Dépôts et Consignation au bénéfice d'EMMAUS HABITAT.
12. Attribution d'une subvention de fonctionnement aux amicales de locataires.
13. Attribution d'une subvention à la fédération française des échecs pour l'organisation des internationaux de France du jeu d'échecs rapide et blitz sur le territoire de la commune.
14. Reprise de la compétence « Réseau de chaleur et de froid » exercée par le SEAPFA et transfert de cette compétence à l'établissement public territorial Paris Terres d'Envol.
15. Projet urbain autour de la gare « Blanc-Mesnil centre » ligne 16 : désaffectation et déclassement d'une partie des parcelles AE 57p et AE 59p.
16. Projet de renouvellement urbain du quartier sud : Acquisition en l'état futur d'achèvement d'un volume constitué d'un local sis 101-117, avenue Paul Vaillant Couturier auprès de la FONCIERE LOGEMENT, destiné à relocaliser le nouveau centre municipal de santé Lamaze.
17. Approbation de l'acquisition du lot 4 de la copropriété sise 12, rue Paul Legarros, parcelle cadastrée section AV n°830, appartenant à monsieur et madame FLANDROIS.
18. Approbation de l'acquisition dans le cadre de l'emplacement réservé communal n°2 de la parcelle sise 23, rue Victor Hugo, cadastrée section AW n°1421, appartenant à monsieur et madame THIRION.
19. Approbation de l'acquisition du bien sis 112, avenue d'Aulnay, parcelle cadastrée section AV n°547, appartenant à la SNCF MOBILITES.
20. Politique foncière : constatation de 12 biens sans maître et incorporation dans le patrimoine communal.
21. Intégration de parcelles dans le domaine public communal – sections cadastrales AK, AL, AN, AO, AP, AT, AZ, BK et BH.
22. Transfert d'office, sans indemnité, de la rue Transversale, parcelle AV n°420, voie privée ouverte à la circulation, dans le domaine public routier communal.
23. Immeuble sis 7, rue de l'abbé Niort – Déclaration de parcelle en l'état d'abandon et demande d'expropriation.
24. Contrat de Ville – Programmation 2019.
25. Contrat de Ville – Subventions aux associations dans le cadre de la programmation 2019.
26. Fonds d'initiative associative (FIA) 2019.
27. Fonds de participation des habitants (FPH) 2019.
28. Recours à des agents contractuels au titre de l'article 3-3-1° de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 pour emplois de médecins généralistes et spécialistes à temps complet et à temps non complet.
29. Recours à un contractuel sur un emploi d'attaché territorial au titre de l'article 3-3-2° de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 pour les fonctions d'adjoint au directeur de la démocratie locale et participative.
30. Recours à un contractuel sur un emploi d'attaché territorial au titre de l'article 3-3-2° de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 pour les fonctions de chargé d'études financières.
31. Recours à l'apprentissage au sein des services.
32. Recours aux personnels extérieurs et fixation du taux de rémunération.
33. Modification du tableau des effectifs.
34. Signature avec la caisse d'allocations familiales de Seine-Saint-Denis de la convention d'objectifs et de financement n°19-015 RAM pour le relais Petite enfance.
35. Participations familiales pour l'accueil des enfants dans les établissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE) – Fixation des tarifs suite à l'évolution du barème CNAF.
36. Nouveaux tarifs du Deux Pièces Cuisine.
37. Convention de forfait communal avec la Protectorat Saint-Joseph d'Aulnay-sous-Bois.
38. Adhésion à la centrale d'achat du « SIPP'n'CO ».
39. Délégation au Maire du droit de préemption urbain renforcé au nom de la commune du Blanc-Mesnil.

Compte-rendu des décisions prises par monsieur le Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

**Le Blanc-Mesnil,
le 28 juin 2019**

**Thierry MEIGNEN,
Maire
Conseiller Régional d'Île-de-France**